



**COMMUNIQUE OFFICIEL N° 01/CAB/MIN/ PROV/SPASSFGE
/JAB 1009./PO/2013 D'AVIS D'APPEL D'OFFRE.**

La Ministre Provinciale de la Santé Publique de la Province Orientale informe le public qu'elle lance des appels d'offre nationaux ouverts pour :

- L'achat de mobilier, des matériels et équipements biomédicaux, des équipements informatiques pour les nouvelles Divisions Provinciales de la Santé, les Hôpitaux Généraux de Référence et les Centres de Santé en Province Orientale ;
- Réhabiliter et équiper les Hôpitaux Généraux de Référence d'Isiro et de Buta ;
- Construire le bâtiment devant abriter la nouvelle Division Provinciale de la Santé de Buta ;
- Construire 38 Centres de Santé dans les 24 Territoires de la Province Orientale ;
- Doter 12 Hôpitaux Généraux de Référence en Ambulance ;

Toutes les petites et moyennes entreprises, en règle avec l'Etat sont priées de passer retirer les dossiers complets d'appel d'offre à son Cabinet sis sur Avenue Mpolo N°13, Quartier Lualaba, Commune Makiso, Ville de Kisangani, Province Orientale, République Démocratique du Congo. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations au Ministère Provincial de la Santé aux contacts ci-après :

- Tél : (+243) 814215553,
(+243) 998508555,
- E-mail : minpospcfash@yahoo.fr

La date limite du dépôt des offres est fixée au plus tard le 07 octobre 2013 à 13h00' et l'ouverture des plis est prévu le même jour à partir de 14 h00 au Cabinet de la Ministre.

Fait à Kisangani, le 7 septembre 2013





La Ministre Provinciale,

Avis d'Appel d'offres National (AAON)

TITRE : Travaux de réhabilitation de l'Hôpital Général de Référence de Buta

N° Réf : O1/CAB/MIN/PROV/SPASSFGE/JAB/2013/PO/2013

1. Le Ministère Provincial de la Santé Publique a obtenu dans le cadre de son budget de l'exercice 2013, des fonds pour réaliser des projets d'investissement au niveau de la Province. L'intention est d'utiliser une partie des fonds accordés pour effectuer les paiements au titre du Marché relatifs aux travaux de réhabilitation de 17 bâtiments de l'Hôpital Général de Buta, District du Bas-Uélé en Province Orientale.
2. Le Ministère Provincial de la Santé Publique sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de réhabilitation des bâtiments de l'Hôpital Général de Référence de Buta.
3. Le marché consiste à exécuter au sein de l'Hôpital Général de Référence de Buta, situé à 325 Km de la ville de Kisangani, dans la cité de Buta, territoire de BUTA, les travaux ci-après :
 - Réhabilitation de 17 bâtiments de cet Hôpital en respectant les normes des travaux publics ainsi que celles du ministère de la santé en la matière.
 - Reconstruction des bâtiments et annexes qui sont menacés de ruine.
 - Construction d'un forage pour l'alimentation en eau de l'Hôpital
 - Rétablissement du système d'éclairage et d'électrification de différents bâtiments
4. Une visite sur le site sera organisée le/...../ 2013 à 9 H30, pour apprécier le volume et tout le contour des travaux à réaliser. Les frais du déplacement sont à charge de chaque soumissionnaire
5. La durée d'exécution des travaux est de 12 mois.
6. Le présent marché se passe par appel d'offres ouvert et national, tel que définit dans la Loi n° 10/010 du 27 avril 2010 relative aux marchés publics. Le choix du fournisseur sera fonction des garanties techniques, financières et professionnelles particulières.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations au Ministère Provincial de la Santé aux contacts ci-après :
 - Tél : (+243) 814215553,
(+243) 998508555,
 - E-mail : minpospcfash@yahoo.fr

8. Les exigences en matière de qualifications sont :

Conditions techniques : (i) avoir réalisé avec succès en tant qu'entrepreneur principal, en groupement ou en sous-traitance au cours des **cinq (05)** dernières années, au moins **un (01)** projet de nature similaire ; (ii) proposer un personnel d'encadrement ayant au moins **dix (10) années** d'expérience dont cinq (5) dans la réalisation des travaux similaires ; (ii) disposer des matériels nécessaires pour l'exécution des travaux demandés ;

Conditions financières : avoir réalisé au cours des cinq dernières années un chiffre d'affaires annuel moyen des 2/3 du montant de l'offre pour les travaux similaires ou de génie civil ; disposer d'une facilité de crédit auprès d'une institution financière reconnue agréée par la Banque Centrale du Congo d'un montant au moins de 20% du montant de l'offre.

Condition administrative et légale : exister juridiquement et être en règle avec les services fiscaux et de sécurité sociale ; Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

9. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le cahier spécial de charge et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du Lundi au Vendredi de 08h30' à 13h30' (heure locale) auprès du Ministère Provincial de la Santé Publique sis Avenue Mpolo, Quartier Lualaba N° 13, contre un paiement non remboursable de 94 120 FC. La méthode de paiement sera en espèce au compte de la Direction de Recettes provinciales (DRPO) logé au Guichet Unique situé sur l'avenue du 30 octobre n°15, commune de Makiso, Ville de Kisangani (Province Orientale),
10. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Ministère Provincial de la Santé Publique sise avenue Mpolo, quartier Lualaba N°13, commune de Makiso, ville de Kisangani au plus tard le 07 octobre 2013 à 13 h précises heures locales (TU+2). Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à la salle de réunion du Ministère Provincial de la Santé Publique sise l'avenue Mpolo, Quartier Lualaba N°13, Commune de la MAKISO, ville de Kisangani Province Orientale, le 13 Octobre 2013 à 13 h30' heures locales. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant équivalent à 2% du prix de l'offre. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Kisangani, le 07 Septembre 2013

Dr Jeanne ALASHA BAHMURWAKI
Ministre Provincial de la Santé Publique



Adresse : 13, Av Mpolo, Q/Lualaba, C/Makiso, Ville de Kisangani, Province Orientale, R.D.C
E-mail : minpospcffash@yahoo.fr



La Ministre Provinciale,

Avis d'Appel d'offres National (AAON)

TITRE : Travaux de réhabilitation de l'Hôpital Général de Référence d'Isiro

N° Réf : O1/CAB/MIN/PROV/SPASSFGE/JAB/004.../PO/2013

1. Le Ministère Provincial de la Santé Publique a obtenu dans le cadre de son budget de l'exercice 2013, des fonds pour réaliser des projets d'investissement au niveau de la Province. L'intention est d'utiliser une partie des fonds accordés pour effectuer les paiements au titre du Marché relatifs aux travaux de réhabilitation de 15 bâtiments de l'Hôpital Général d'Isiro, District du Haut Uélé en Province Orientale.
2. Le Ministère Provincial de la Santé Publique sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de réhabilitation des bâtiments de l'Hôpital Général de Référence d'ISIRO.
3. Le marché consiste à exécuter au sein de l'Hôpital Général de Référence d'ISIRO, situé à 575 Km de la ville de Kisangani, dans la cité d'ISIRO, territoire de RUNGU, les travaux ci-après :
 - Réhabilitation de 15 bâtiments de cet Hôpital en respectant les normes des travaux publics ainsi que celles du ministère de la santé en la matière.
 - Reconstruction des bâtiments et annexes qui sont menacés de ruine.
 - Construction d'un forage pour l'alimentation en eau de l'Hôpital
 - Rétablissement du système d'éclairage et d'électrification de différents bâtiments
4. Une visite sur le site sera organisée le/...../ 2013 à 9 H30, pour apprécier le volume et tout le contour des travaux à réaliser. Les frais du déplacement sont à charge de chaque soumissionnaire
5. La durée d'exécution des travaux est de 12 mois.
6. Le présent marché se passe par appel d'offres ouvert et national, tel que définit dans la Loi n° 10/010 du 27 avril 2010 relative aux marchés publics. Le choix du fournisseur sera fonction des garanties techniques, financières et professionnelles particulières.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations au Ministère Provincial de la Santé aux contacts ci-après :
 - Tél : (+243) 814215553,
(+243) 998508555,
 - E-mail : minpospcffash@yahoo.fr

8. Les exigences en matière de qualifications sont :

Conditions techniques : (i) avoir réalisé avec succès en tant qu'entrepreneur principal, en groupement ou en sous-traitance au cours des **cinq (05)** dernières années, au moins **un (01)** projet de nature similaire ; (ii) proposer un personnel d'encadrement ayant au moins **dix (10) années** d'expérience dont cinq (5) dans la réalisation des travaux similaires ; (ii) disposer des matériels nécessaires pour l'exécution des travaux demandés ;

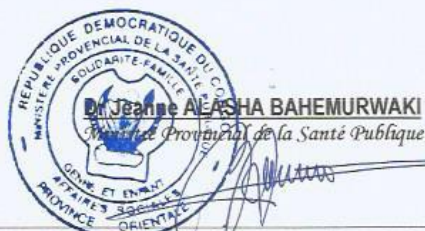
Conditions financières : avoir réalisé au cours des cinq dernières années un chiffre d'affaires annuel moyen des 2/3 du montant de l'offre pour les travaux similaires ou de génie civil ; Disposer d'une facilité de crédit auprès d'une institution financière reconnue agréée par la Banque Centrale du Congo d'un montant au moins de 20% du montant de l'offre.

Condition administrative et légale : Exister juridiquement et être en règle avec les services fiscaux et de sécurité sociale ; Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

9. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le cahier spécial de charge et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du Lundi au Vendredi de 08h30' à 13h30' (heure locale) auprès du Ministère Provincial de la Santé Publique sis Avenue Mpolo, Quartier Lualaba N° 13, contre un paiement non remboursable de 94 120 FC. La méthode de paiement sera en espèce au compte de la Direction de Recettes provinciales (DRPO) logé au Guichet Unique situé sur l'avenue du 30 octobre n°15, commune de Makiso, Ville de Kisangani (Province Orientale),

10. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Ministère Provincial de la Santé Publique sise avenue Mpolo, quartier Lualaba N°13, commune de Makiso, ville de Kisangani au plus tard le 07 octobre 2013 à 13 h précises heures locales (TU+2). Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à la salle de réunion du Ministère de la Santé Publique sise l'avenue Mpolo, Quartier Lualaba N°13, Commune de la MAKISO, ville de Kisangani Province Orientale, le 14 Octobre 2013 à 13 h30' heures locales. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant équivalent à 2% du prix de l'offre. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Kisangani, le 07 Septembre 2013



Adresse : 13, Av Mpolo, Q/Lualaba, C/Makiso, Ville de Kisangani, Province Orientale, R.D.C

E-mail : minpospcfash@yahoo.fr



La Ministre Provinciale,

Avis d'Appel d'offres National (AAON)

TITRE : Travaux de construction de 38 Centres de Santé en Province Orientale

N° Réf : O1/CAB/MIN/PROV/SPASSFGE/JAB/007/PO/2013

1. Le Ministère Provincial de la Santé Publique a obtenu dans le cadre de son budget de l'exercice 2013 des fonds pour réaliser des projets d'investissement au niveau de la Province. L'intention est d'utiliser une partie des fonds accordés pour effectuer les paiements au titre du Marché relatifs aux travaux de construction de 38 Centres de Santé à implanter dans les 4 Districts Administratifs de la Province Orientale.
2. Le Ministère Provincial de la Santé Publique sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de construction 38 Centres de Santé. Le centre de santé type d'une superficie avoisinant 200 m², comprendra un bureau pour l'infirmier titulaire, un bureau de réception, une salle de consultation, une salle de garde, une salle de traitement (pansements, injections, per os), une salle d'attente, une salle d'observation, une pharmacie, un laboratoire, une maternité, deux WC et deux salles de bain

Les travaux seront repartis en vingt quatre (24) lots comme suit :

A. DISTRICT DE BAS – UELE

- Lot 1 : Travaux de construction CS SUKISA (Territoire BUTA)
- Lot 2 : Travaux de construction CS YAKPA (Territoire BONDO)
- Lot 3 : Travaux de construction CS DULIA et CS ITIMBIRI (Territoire AKETI)
- Lot 4 : Travaux de construction CS NAGBONGBO (Territoire POKO)
- Lot 5 : Travaux de construction CS DISOLO et CS DAKWA(Territoire ANGO)
- Lot 6 : Travaux de construction CS BAMBESA (Territoire BAMBESA)

B. DISTRICT DE TSHOPO

- Lot 7 : Travaux de construction CS YALIMBONGO et CS BUMANE (Territoire BASOKO)
- Lot 8 : Travaux de construction CS MOMBONGO II et CS MOSITE (Territoire YAHUMA)
- Lot 9 : Travaux de construction CS YOKOKO et CS YATOLEMA (Territoire OPALA)
- Lot 10 : Travaux de construction CS YAHISULI (Territoire ISANGI)
- Lot 11 : Travaux de construction CS NDREKOKO et CS BELIKA (Territoire BAFWASENDE)
- Lot 12 : Travaux de construction CS PARIZI (Territoire UBUNDU)
- Lot 13 : Travaux de construction CS BOPEPE (Territoire BANALIA)

C. DISTRICT DE HAUT – UELE

- Lot 14 : Travaux de construction CS VUBE et CS MAYOGO (Territoire RUNGU)
- Lot 15 : Travaux de construction CS OBONGONI (Territoire WAMBA)
- Lot 16 : Travaux de construction CS KOSA (Territoire DUNGU)
- Lot 17 : Travaux de construction CS KURUKPATA et CS MAKORO (Territoire FARADJE)
- Lot 18 : Travaux de construction CS WANGA et CS MOKU (Territoire WATSA)
- Lot 19 : Travaux de construction CS TAPILI (Territoire NIANGARA)

D. DISTRICT DE L'ITURI

- Lot 20 : Travaux de construction CS RABU et CS ATSITA (Territoire MAHAGI)
- Lot 21 : Travaux de construction CS ANGAKO et CS AZUMBA (Territoire ARU)
- Lot 22 : Travaux de construction CS LOPA et CS LOKEMA (Territoire DJUGU)
- Lot 23 : Travaux de construction CS BOGA et CS NDALLIA (Territoire IRUMU)
- Lot 24 : Travaux de construction CS NIANIA et CS TOBOLA (Territoire MAMBASA)

Le lot est indivisible et toute offre partielle sera irrecevable.

Un soumissionnaire ne peut se voir attribuer plus de deux lots et dans deux Districts différents.

La durée d'exécution des travaux est de 3 mois.

3. Le présent marché se passe par appel d'offres ouvert, tel que définit dans la Loi n° 10/010 du 27 avril 2010 relative aux marchés publics. Le choix du fournisseur sera fonction des garanties techniques, financières et professionnelles particulières.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations au Ministère Provincial de la Santé aux contacts ci-après :
 - Tél : (+243) 814215553,
(+243) 998508555,
 - E-mail : minpospcfash@yahoo.fr
5. Les exigences en matière de qualifications sont :

Conditions techniques : (i) avoir réalisé avec succès en tant qu'entrepreneur principal, en groupement ou en sous-traitance au cours des **cinq (05)** dernières années, au moins **un (01)** projet de nature similaire ; (ii) proposer un personnel d'encadrement ayant au moins **dix (10) années** d'expérience dont cinq (5) dans la réalisation des travaux similaires ; (ii) disposer des matériels nécessaires pour l'exécution des travaux demandés ;

Conditions financières : avoir réalisé au cours des cinq dernières années un chiffre d'affaires annuel moyen des 2/3 du montant de l'offre pour les travaux similaires ou de génie civil ; Disposer d'une facilité de crédit auprès d'une institution financière reconnue agréée par la Banque Centrale du Congo d'un montant au moins de 20% du montant de l'offre.

Condition administrative et légale : exister juridiquement et être en règle avec les services fiscaux et de sécurité sociale ; Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

6. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le cahier spécial de charge et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du Lundi au Vendredi de 08h30' à 13h30' (heure locale) auprès du Ministère Provincial de la Santé Publique sis Avenue Mpolo, Quartier Lualaba N° 13, contre un paiement non remboursable de 94 120 FC. La méthode de paiement sera en espèce au compte de la Direction de Recettes provinciales (DRPO) logé au Guichet Unique situé sur l'avenue du 30 octobre n°15, commune de Makiso, Ville de Kisangani (Province Orientale),
7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Ministère Provincial de la Santé Publique sise avenue Mpolo, quartier Lualaba N°13, commune de Makiso, ville de Kisangani au plus tard le 07 octobre 2013 à 13 h précises heures locales (TU+2). Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à la salle de réunion du Ministère de la Santé Publique sise l'avenue Mpolo, Quartier Lualaba N°13, Commune de la MAKISO, ville de Kisangani Province Orientale, le même jour à 13 h30' (heures locales). Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant équivalent à 2% du prix de l'offre. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission

Fait à Kisangani, le 07 Septembre 2013



Adresse : 13, Av Mpolo, Q/Lualaba, C/Makiso, Ville de Kisangani, Province Orientale, R.D.C
E-mail : minposciffash@yahoo.fr



La Ministre Provinciale,

Avis d'Appel d'offres National (AAON)

**TITRE : Fournitures des véhicules ambulances pour 12 Hôpitaux Généraux de
Référence de la Province Orientale**

N° Réf : O1/CAB/MIN/PROV/SPASSFGE/JAB/D.O.G/PO/2013

1. Le Ministère Provincial de la Santé Publique a obtenu dans le cadre de son budget de l'exercice 2013 des fonds pour réaliser des projets d'investissement pour la Province. Une partie des fonds accordés sera utilisée pour effectuer les paiements au titre du Marché de fourniture des véhicules ambulances **de type tout terrain (4x4)** en faveur(12) Hôpitaux Généraux de la Province Orientale.
2. Le Ministère Provincial de la Santé Publique sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des ambulances conformément aux spécifications techniques contenues dans le cahier spécial de charge.

Le marché est reparti en 4 lots de la manière suivante :

- ✓ **Lot 1** : Fourniture de véhicules ambulances pour les HGR du haut Uélé ; Il s'agit de HGR **RUNGU**, HGR **ISIRO** et HGR **WATSA**
- ✓ **Lot 2** : Fourniture de véhicules ambulances pour les HGR du BAS UELE ; Il s'agit de HGR **VIADANA**, HGR **BUTA** et HGR **LIKATI**
- ✓ **Lot 3** : Fourniture de véhicules ambulances pour les HGR de l'ITURI ; Il s'agit de HGR **NIZI**, HGR **BUNIA**, et HGR **NIANIA**
- ✓ **Lot 4** : Fourniture de véhicules ambulances pour les HGR de la TSHOPO ; Il s'agit de HGR **BAFWASENDE**, HGR **MAKISO** et HGR **TSHOPO**

Le lot est indivisible et toute offre partielle sera irrecevable.

Un soumissionnaire ne peut se voir attribuer plus de deux lots et dans deux districts différents.

Le délai de livraison de l'ambulance ne doit pas dépasser 3 mois.

3. Le présent marché se passe par appel d'offres ouvert, tel que définit dans la Loi n° 10/010 du 27 avril 2010 relative aux marchés publics. Le choix du fournisseur sera fonction des garanties techniques, financières et professionnelles particulières.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations au Ministère Provincial de la Santé aux contacts ci-après :

- Tél : (+243) 814215553,
(+243) 998508555,
- E-mail : minpospcfash@yahoo.fr

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

Conditions techniques : (i) avoir réalisé avec succès en tant que fournisseur principal, en groupement au cours des **cinq (05)** dernières années, au moins **un (01)** projet de nature similaire

Conditions financières : avoir réalisé au cours des cinq dernières années un chiffre d'affaires annuel moyen des 2/3 du montant de l'offre pour les travaux similaires ou de génie civil ; Disposer d'une facilité de crédit auprès d'une institution financière reconnue agréée par la Banque Centrale du Congo d'un montant au moins de 20% du montant de l'offre.

Condition administrative et légale : Exister juridiquement et être en règle avec les services fiscaux et de sécurité sociale ; Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

6. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le cahier spécial de charge et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du Lundi au Vendredi de 08h30' à 13h30' (heure locale) auprès du Ministère Provincial de la Santé Publique sis Avenue Mpolo, Quartier Lualaba N° 13, contre un paiement non remboursable de 94 120 FC. La méthode de paiement sera en espèce au compte de la Direction de Recettes provinciales (DRPO) logé au Guichet Unique situé sur l'avenue du 30 octobre n°15, commune de Makiso, Ville de Kisangani (Province Orientale),

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Ministère Provincial de la Santé Publique sise avenue Mpolo, quartier Lualaba N°13, commune de Makiso, ville de Kisangani au plus tard le 07 octobre 2013 à 13 h précises heures locales (TU+2). Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à la salle de réunion du Ministère de la Santé Publique sise l'avenue Mpolo, Quartier Lualaba N°13, Commune de la MAKISO, ville de Kisangani Province Orientale, le 08 Octobre 2013 à 13 h30' heures locales. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant équivalent à 2% du prix de l'offre. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission

Fait à Kisangani, le 07 Septembre 2013



Dr Jeanne LASHA BAHMURWAKI
Ministre Provincial de la Santé Publique

Adresse : 13, Av Mpolo, Q/Lualaba, C/Makiso, Ville de Kisangani, Province Orientale, R.D.C
E-mail : minpospcfash@yahoo.fr



La Ministre Provinciale,

Avis d'Appel d'offres National (AAON)

TITRE : Travaux de construction du bâtiment qui va abriter la Nouvelle Division Provinciale du Bas Uélé dans la Cité de Buta

N° Réf : O1/CAB/MIN/PROV/SPASSFGE/JABI.O.R.S./PO/2013

1. Le Ministère Provincial de la Santé Publique a obtenu dans le cadre de son budget de l'exercice 2013 des fonds pour réaliser des projets d'investissement au niveau de la Province. L'intention est d'utiliser une partie des fonds accordés pour effectuer les paiements au titre du Marché relatifs aux travaux de construction du bâtiment de la nouvelle Division Provinciale de la Santé du Bas Uélé à implanter dans le District Administrative du Bas Uélé dans la cité de Buta.
2. Le Ministère Provincial de la Santé Publique sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de construction du bâtiment de la nouvelle Division Provinciale du Bas Uélé. Les spécifications techniques sont précisées dans le cahier spécial de charge
3. La durée d'exécution des travaux est de six (6) mois.
4. Le présent marché se passe par appel d'offres National ouvert, tel que définit dans la Loi n° 10/010 du 27 avril 2010 relative aux marchés publics. Le choix du fournisseur sera fonction des garanties techniques, financières et professionnelles particulières.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations au Ministère Provincial de la Santé aux contacts ci-après :
 - Tél : (+243) 814215553,
(+243) 998508555,
 - E-mail : minpospcfash@yahoo.fr
6. Les exigences en matière de qualifications sont :

Conditions techniques : (i) avoir réalisé avec succès en tant qu'entrepreneur principal, en groupement ou en sous-traitance au cours des **cinq (05)** dernières années, au moins **un (01)** projet de nature similaire ; (ii) proposer un personnel d'encadrement ayant au moins **dix (10) années** d'expérience dont cinq (5) dans la réalisation des travaux similaires ; (ii) disposer des matériels nécessaires pour l'exécution des travaux demandés ;

Conditions financières : avoir réalisé au cours des cinq dernières années un chiffre d'affaires annuel moyen des 2/3 du montant de l'offre pour les travaux similaires ou de génie civil ; Disposer

d'une facilité de crédit auprès d'une institution financière reconnue agréée par la Banque Centrale du Congo d'un montant au moins de 20% du montant de l'offre.

Condition administrative et légale : exister juridiquement et être en règle avec les services fiscaux et de sécurité sociale ; Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le cahier spécial de charge et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du Lundi au Vendredi de 08h30' à 13h30' (heure locale) auprès du Ministère Provincial de la Santé Publique sis Avenue Mpolo, Quartier Lualaba N° 13, contre un paiement non remboursable de 94 120 FC. La méthode de paiement sera en espèce au compte de la Direction de Recettes provinciales (DRPO) logé au Guichet Unique situé sur l'avenue du 30 octobre n°15, commune de Makiso, Ville de Kisangani (Province Orientale),
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Ministère Provincial de la Santé Publique sise avenue Mpolo, quartier Lualaba N°13, commune de Makiso, ville de Kisangani au plus tard le 07 octobre 2013 à 13 h précises heures locales (TU+2). Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à la salle de réunion du Ministère de la Santé Publique sise l'avenue Mpolo, Quartier Lualaba N°13, Commune de la MAKISO, ville de Kisangani Province Orientale, le 09 Octobre 2013 à 13 h30' heures locales. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant équivalent à 2% du prix de l'offre. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Kisangani, le 07 Septembre 2013


Dr Jeanne ALASHA BAHMURWAKI
Ministre Provincial de la Santé Publique



Adresse : 13, Av Mpolo, Q/Lualaba, C/Makiso, Ville de Kisangani, Province Orientale, R.D.C
E-mail : minpospcffash@yahoo.fr



La Ministre Provinciale,

Avis d'Appel d'offres National (AAON)

**TITRE : Fournitures des équipements Informatiques pour Deux (2) Hôpitaux
Généraux de Référence et Quatre (4) Divisions Provinciales de la Santé**

N° Réf : O1/CAB/MIN/PROV/SPASSFGE/JAB/00.3./PO/2013

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics du Ministère provinciale de la Santé Publique
2. Le Ministère Provincial de la Santé Publique a obtenu des fonds de l'Etat Exercice 2013 pour réaliser des projets d'investissement au niveau de la Province. L'intention est d'utiliser une partie de ses fonds pour effectuer des paiements à titre du marché de fourniture des matériels informatiques et équipements divers pour le bon fonctionnement des deux Hôpitaux Généraux de Référence (HGR Buta et HGR Isiro) et des 4 Divisions Provinciales de la Santé (Haut Uélé à ISIRO, Bas Uélé à Buta, Ituri à Bunia et Tshopo à Kisangani).
3. Le ministère de la Santé Publique sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les matériels informatiques et équipements divers repris au point ci-dessous, conformément aux spécifications techniques contenues dans le cahier spécial de Charge et ce, répartis en 2 lots de la manière suivante :
 - **Lot 1** : Fourniture d'équipements informatiques pour les quatre Divisions Provinciales (DPS Tshopo, DPS Ituri, DPS Haut Uélé et DPS Bas-Uélé)
 - **Lot 2** : Fourniture d'équipements informatiques pour l'Hôpital Général de Référence d'Isiro et l'Hôpital Général de Référence de Buta
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres National ouvert, tel que défini dans la Loi n°10/010 du 27 Avril 2010 relative aux marchés publics, à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations au Ministère Provincial de la Santé aux contacts ci-après :
 - Tél : (+243) 814215553,
(+243) 998508555,
 - E-mail : minpospcffash@yahoo.fr

6. Les exigences en matière de qualifications sont :

Conditions techniques : (i) être un fournisseur agréé et opérationnel depuis au moins 2 ans pour des matériels et équipements informatiques et/ou projet de nature similaire (ii) fournir la preuve écrite que les fournitures proposées par le Soumissionnaire sont conformes aux spécifications techniques indiquées dans le présent dossier d'Appel d'offres

Conditions financières : avoir réalisé au cours des cinq dernières années un chiffre d'affaires annuel moyen des 2/3 du montant de l'offre pour les travaux similaires ou de génie civil ; Disposer d'une facilité de crédit auprès d'une institution financière reconnue agréée par la Banque Centrale du Congo d'un montant au moins de 20% du montant de l'offre.

Condition administrative et légale : exister juridiquement et être en règle avec les services fiscaux et de sécurité sociale ; Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le cahier spécial de charge et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du Lundi au Vendredi de 08h30' à 13h30' (heure locale) auprès du Ministère Provincial de la Santé Publique sis Avenue Mpolo, Quartier Lualaba N° 13, contre un paiement non remboursable de 94 120 FC. La méthode de paiement sera en espèce au compte de la Direction de Recettes provinciales (DRPO) logé au Guichet Unique situé sur l'avenue du 30 octobre n°15, commune de Makiso, Ville de Kisangani (Province Orientale),

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Ministère Provincial de la Santé Publique sise avenue Mpolo, quartier Lualaba N°13, commune de Makiso, ville de Kisangani au plus tard le 07 octobre 2013 à 13 h précises heures locales (TU+2). Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à la salle de réunion du Ministère de la Santé Publique sise l'avenue Mpolo, Quartier Lualaba N°13, Commune de la MAKISO, ville de Kisangani Province Orientale, le 10 Octobre 2013 à 13 h30' heures locales. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant équivalent à 2% du prix de l'offre. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Kisangani, le 07 Septembre 2013

Dr Jeanne ALASHA BAHMURWAKI
Ministre Provincial de la Santé Publique



Adresse : 13, Av Mpolo, Q/Lualaba, C/Makiso, Ville de Kisangani, Province Orientale, R.D.C

E-mail : minpospcfash@yahoo.fr



La Ministre Provinciale,

Avis d'Appel d'offres National (AAON)

TITRE : Fournitures des matériels et équipements biomédicaux aux Hôpitaux et Centres de Santé de la Province Orientale

N° Réf : O1/CAB/MIN/PROV/SPASSFGE/JAB/002.../PO/2013

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics du Ministère provinciale de la Santé Publique
2. Le Ministère Provincial de la Santé publique a obtenu des fonds de l'Etat Exercice 2013 pour réaliser des projets d'investissement au niveau de la Province. L'intention est d'utiliser une partie de ses fonds pour effectuer des paiements à titre du marché de fourniture des matériels et équipements biomédicaux pour le bon fonctionnement des vingt quatre (24) Hôpitaux Généraux de référence et des soixante neuf (69) Centres de Santé.
3. Le ministère de la Santé Publique sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les matériels et équipements biomédicaux (de stomatologie et d'ophtalmologie) repris au point ci-dessous, conformément aux spécifications techniques contenues dans le présent Dossier d'Appel d'Offres et ce, répartis en 4 lots de la manière suivante :
 - **Lot 1 :** Fourniture de matériels et équipements biomédicaux pour 4 Hôpitaux Généraux de Référence (HGR), 17 Centres de Santé (CS), équipements spécialisés d'Ophtalmologie pour 1 HGR à caractère provincial ainsi que la fourniture des équipements spécialisés de STOMATOLOGIE et ORL dans 5 HGR pour la Division Provinciale de la Santé de Bas - Uélé
 - **Lot 2 :** Fourniture de matériels et équipements biomédicaux pour 5 Hôpitaux Généraux de Référence (HGR), 20 Centres de Santé (CS), équipement spécialisé d'Ophtalmologie pour 1 HGR à caractère provincial ainsi que la fourniture des équipements spécialisés STOMATOLOGIE et ORL dans 6 HGR pour la Division Provinciale de la Santé de la Tshopo
 - **Lot 3 :** Fourniture de matériels et équipements biomédicaux pour 5 Hôpitaux Généraux de Référence (HGR), 16 Centres de Santé (CS), équipement spécialisé d'Ophtalmologie pour 1 HGR à caractère provincial ainsi que la fourniture des équipements spécialisés STOMATOLOGIE et ORL dans 6 HGR pour la Division Provinciale de la Santé du Haut - Uélé
 - **Lot 4 :** Fourniture de matériels et équipements biomédicaux pour 6 Hôpitaux Généraux de Référence (HGR) et 16 Centres de Santé (CS), équipement spécialisé d'Ophtalmologie pour 1 HGR à caractère provincial ainsi que la fourniture des équipements spécialisés STOMATOLOGIE et ORL dans 7 HGR de la Division Provinciale de la Santé de l'ITURI

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres International ouvert, tel que défini dans la Loi n°10/010 du 27 Avril 2010 relative aux marchés publics, à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations au Ministère Provincial de la Santé aux contacts ci-après :

- Tél : (+243) 814215553,
(+243) 998508555,
- E-mail : minpospcfash@yahoo.fr

6. Les exigences en matière de qualifications sont :

Conditions techniques : (i) être un fournisseur agréé et opérationnel depuis au moins 2 ans pour des matériels et équipements biomédicaux (d'ophtalmologie et de dentisterie) et projet de nature similaire (ii) fournir la preuve écrite que les fournitures que le Soumissionnaire propose sont conformes aux spécifications techniques indiquées dans le présent dossier d'Appel d'offres

Conditions financières : avoir réalisé au cours des cinq dernières années un chiffre d'affaires annuel moyen des 2/3 du montant de l'offre pour les travaux similaires ou de génie civil ; Disposer d'une facilité de crédit auprès d'une institution financière reconnue agréée par la Banque Centrale du Congo d'un montant au moins de 20% du montant de l'offre.

Condition administrative et légale : exister juridiquement et être en règle avec les services fiscaux et de sécurité sociale ; Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le cahier spécial de charge et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du Lundi au Vendredi de 08h30' à 13h30' (heure locale) auprès du Ministère Provincial de la Santé Publique sis Avenue Mpolo, Quartier Lualaba N° 13, contre un paiement non remboursable de 94 120 FC. La méthode de paiement sera en espèce au compte de la Direction de Recettes provinciales (DRPO) logé au Guichet Unique situé sur l'avenue du 30 octobre n°15, commune de Makiso, Ville de Kisangani (Province Orientale),

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Ministère Provincial de la Santé Publique sise avenue Mpolo, quartier Lualaba N°13, commune de Makiso, ville de Kisangani au plus tard le 07 octobre 2013 à 13 h précises heures locales (TU+2). Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à la salle de réunion du Ministère de la Santé Publique sise l'avenue Mpolo, Quartier Lualaba N°13, Commune de la MAKISO, ville de Kisangani Province Orientale, le 11 Octobre 2013 à 13 h30' heures locales. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant équivalent à 2% du prix de l'offre. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.



Kisangani, le 07 Septembre 2013

Dr Jeanne ALASHA BAHMURWAKI

Ministre Provincial de la Santé Publique

Adresse : 13, Av Mpolo, Q/Lualaba, Makiso-Ville de Kisangani, Province Orientale, R.D.C

E-mail : minpospcfash@yahoo.fr



La Ministre Provinciale,

Avis d'Appel d'offres National (AAON)

TITRE : Fournitures des mobiliers aux Quatre (4) Divisions Provinciales de la Santé et Deux (2) Hôpitaux Généraux de Référence

N° Réf : O1/CAB/MIN/PROV/SPASSFGE/JAB/002.../PO/2013

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de Passation des Marchés Publics du Ministère provinciale de la Santé Publique.
2. Le Ministère Provincial de la Santé publique a obtenu des fonds de l'Etat Exercice 2013 pour réaliser des projets d'investissement au niveau de la Province. L'intention est d'utiliser une partie de ses fonds pour effectuer des paiements à titre du marché de fourniture des mobiliers pour le bon fonctionnement des quatre (4) nouvelles DPS (Haut Uélé à ISIRO, Bas Uélé à Buta, Ituri à Bunia et Tshopo à Kisangani) et deux (2) Hôpitaux Généraux de référence (HGR ISIRO et HGR BUTA) réhabilités par le gouvernement provincial.
3. Le ministère Provincial de la Santé Publique sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les mobiliers : tables, chaises bureaux (roulantes), repartis en deux (2) lots de la manière suivante :

Lot 1 : Fourniture des mobiliers en bois aniégré et en bois massif dans les 4 nouvelles Divisions provinciales de la santé de la Province Orientale

Lot 2 : Fourniture des mobiliers en bois aniégré et en bois massif dans les 2 HGR (HGR BUTA et HGR ISIRO) ciblés pour la réhabilitation.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres National ouvert, tel que défini dans la Loi n°10/010 du 27 Avril 2010 relative aux marchés publics, à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations au Ministère Provincial de la Santé aux contacts ci-après :
 - Tél : (+243) 814215553,
(+243) 998508555,
 - E-mail : minpospcfash@yahoo.fr
6. Les exigences en matière de qualifications sont :

Conditions techniques : (i) être un fournisseur agréé et opérationnel depuis au moins 2 ans pour des mobiliers et/ou projet de nature similaire (ii) fournir la preuve écrite que les fournitures proposées par le Soumissionnaire sont conformes aux spécifications techniques indiquées dans le présent dossier d'Appel d'offres

Conditions financières : avoir réalisé au cours des cinq dernières années un chiffre d'affaires annuel moyen des 2/3 du montant de l'offre pour les travaux similaires ou de génie civil ; Disposer d'une facilité de crédit auprès d'une institution financière reconnue agréée par la Banque Centrale du Congo d'un montant au moins de 20% du montant de l'offre.

Condition administrative et légale : exister juridiquement et être en règle avec les services fiscaux et de sécurité sociale ; Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le cahier spécial de charge et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du Lundi au Vendredi de 08h30' à 13h30' (heure locale) auprès du Ministère Provincial de la Santé Publique sis Avenue Mpolo, Quartier Lualaba N° 13, contre un paiement non remboursable de 94 120 FC. La méthode de paiement sera en espèce au compte de la Direction de Recettes provinciales (DRPO) logé au Guichet Unique situé sur l'avenue du 30 octobre n°15, commune de Makiso, Ville de Kisangani (Province Orientale),
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Ministère Provincial de la Santé Publique sise avenue Mpolo, quartier Lualaba N°13, commune de Makiso, ville de Kisangani au plus tard le 07 octobre 2013 à 13 h précises heures locales (TU+2). Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à la salle de réunion du Ministère de la Santé Publique sise l'avenue Mpolo, Quartier Lualaba N°13, Commune de la MAKISO, ville de Kisangani Province Orientale, le 12 Octobre 2013 à 13 h30' heures locales. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant équivalent à 2% du prix de l'offre. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Kisangani, le 07 Septembre 2013

Dr Jeanne **ALASHA BAHMURWAKI**
Ministre Provincial de la Santé Publique



Adresse : 13, Av Mpolo, Q/Lualaba, C/Makiso, Ville de Kisangani, Province Orientale, R.D.C
E-mail : minpospcffash@yahoo.fr